ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 3 mai 1901 (14 Floréal an 109 de la République) 123e jour de l'année, 45e jour du printemps, 15e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 39 ; coucher à 7 h. 15.

Lever de la lune à 7 h. 19 soir ; coucher à 4 h. 17 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 3 minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Voici le résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 2 mai :

Baromètre à 2 heures du soir : 764 m/m (variable). Hausse depuis la veille : 2 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 4° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 18° au-dessus.

Etat du ciel : Nuageux.

Direction et force du vent : Est, faible.

Temps probable : Beau.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

POUR LES EMPLOYES. — Samedi 11 mai, à 8 heures du soir, dans la salle du Hôtel des Pompiers, aura lieu une conférence, organisée par le syndicat des voyageurs et employés de commerce, sur le repos hebdomadaire et la fermeture des magasins, à 8 heures du soir, en semaine.

La conférence aura lieu sous la présidence du citoyen Achille Lepers, vice-président du Conseil des Prud'hommes. Orateurs : MM. Siauve-Evaüsy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité* de Roubaix-Tourcoing, et Lelou, président de la Fédération des Travailleurs du Livre.

SOCIETE DES PATRONAGES LAIQUES DU NORD. — La section Roubaisienne des Patronages Laïques du Nord de la France s'est réunie hier soir à la mairie de Roubaix et a constitué son bureau de la manière suivante :

Le citoyen Carrette, maire de Roubaix, a été nommé président ; ont été nommés vice-présidents, les citoyens Thérin et Delannoy ; secrétaire, le citoyen Ivo Van Waerebecke ; adjoint, Chabrouillaud ; trésorier, citoyen Catrice ; adjoint, le citoyen Bataille.

Le Comité a procédé aussitôt à la nomination de la Commission spéciale chargée de l'installation du premier patronage, situé rue du Collège.

Ont été désignés, les citoyens Bourdon, Gautier Vichard, Marcou, Belon et Ponthieu.

DEPART POUR LE SANATORIUM DE SAINT-POL-SUR-MER. — Jeudi 2 mai, à deux heures et demie du soir, MM. les docteurs Pascalin et Delattre ont examiné un certain nombre d'enfants dont les parents ont demandé l'envoi au sanatorium de Sanit-Pol-sur-Mer.

54 garçons et 55 filles ont été désignés pour partir le 15 mai pour séjourner pendant un mois dans cet établissement.

Ces enfants ont été examinés en présence de MM. H. Carrette, maire, S. Ponthieu, H. Thérin, I. Van Waerebeke, adjoints, A. Dujardin, C. Nys, conseillers municipaux, et L. Catrice, vice-président du Comité de la caisse des écoles.

LE VENTRE DE ROUBAIX. — En avril 1901, il a été tué à l'abattoir de Roubaix : bœufs, taureaux, vaches, 636 ; veaux, 401 ; moutons, 744 ; chèvre, 1 ; porcs, 818 ; chevaux, 107 ; ane, 1 ; mulets, 1.

Il a été saisi : en totalité, 1 vache, pour tuberculose, valeur 300 francs ; 1 porc, pour rougel, valeur 90 francs ; 1 cheval, pour farcin, valeur 80 francs ; en partie, pour tuberculose, 2 vaches, valeur 200 francs.

UN SALE INDIVIDU. — Desrumeaux Alphonse, 34 ans, ouvrier ébalieur, demeurant rue d'Alger, 59, a été arrêté hier après-midi, à 3 heures, au parc de barbieux, pour actes obsènes commis en présence de plusieurs petites filles qui jouaient dans ce jardin.

Il a été écroué au poste du 2e arrondissement.

VICTIME DE LA MISERE. — Le nommé Jules Wulsleke, domicilié à Tourcoing, rue Gambetta, chez M. Wulsberck, âgé de 24 ans, bobineur, inculpé de vol de deux pains à l'angle des rues Montgolfier et de Lannoy, a été écroué au poste du 3e arrondissement.

ATTAQUE NOCTURNE. — Mercredi soir, vers neuf heures et demie, le nommé Camille Dhaenens, âgé de 43 ans, chauffeur à la brasserie Duthoit, demeurant à Leers, hameau du Grimonpont, revenait de son travail, lorsque passant au quai du Sartel, il fut attaqué par trois individus qui, après l'avoir terrassé et dépouillé de son portemonnaie contenant 15 fr. 40, ont pris la fuite dans la direction du Champ de foire.

D'après le plaignant, les agresseurs, âgés de 18 à 20 ans, avaient l'apparence de fraudeurs.

Une enquête a été ouverte au 5e arrondissement.

LA BOISSON EST MAUVAISE CONSEILLERE. — Louis Beulque, 32 ans, journalier, demeurant rue Cuvier, 4, qui causait du scandale vers 3 heures et demie du soir, à l'estaminet Pollet, rue de la Rondelle, 3, et menaçait sa maîtresse de la tuer, a été mis à la disposition de M. le commissaire de police du 1er arrondissement, pour outrages envers l'agent Dujardin Louis, requis par la cabaretière.

QUI PECHE... PECHE. — Austraete Louis, 15 ans, apprêteur, demeurant rue de la Redoute, 114, surpris mercredi matin, vers 10 heures, par l'agent Averbeke, pêchant à la ligne dans un étang du Parc de Barbieux, a été l'objet d'un procès-verbal.

LA HOTTE A SAINT-ANTOINE. — Gustave Delreux, tisserand, rue Basse Masure, cour Dubié, a trouvé mercredi soir, rue Voltaire, un chien qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

— Lefebvre Fernand, 15 ans, rue de l'Ommelet, 61, a trouvé, mercredi soir, vers 5 heures, un trousseau de clefs qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

CHIEN ENRAGE. — Hier matin, vers 9 heures et demie, rue des Longues Haies, un chien d'assez forte taille, présentant des symptômes de rage, a été abattu d'un coup de revolver, par l'agent de sûreté Planquart.

Le cadavre du chien a été transporté à l'abattoir, pour être autopsié par le vétérinaire inspecteur.

MENDIANT A POIGNON. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers une heure du matin, le nommé Gentil Vandevelde, 21 ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté alors que, en état d'ivresse, il sonnait aux portes pour demander la charité.

Vandevelde avait sur lui un billet de mille francs et une somme assez forte en monnaie dont il n'a pu indiquer la provenance.

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement a ouvert une enquête.

ABUS DE CONFIANCE. — La police a mis en état d'arrestation Ernestine Montreuil, 23 ans, femme de journée, demeurant 37, rue Beaurewaert, inculpée d'avoir volé une bague, une montre en or, une chaîne et une paire de boucles d'oreilles à M. Surantyn Emile, tailleur, 60, rue d'Hem.

La voleuse a été trouvée en possession des objets volés.

AU TORO-CLUB. — Une réunion importante des membres du « Toro-Club », premier groupement de l'Afficion dans le Nord, aura lieu aujourd'hui mai, à 9 heures du soir, au siège de la société, 1, rue de la Gare, à Roubaix.

BESTIAUX MALADES. — Par arrêté préfectoral en date du 1er mai, les animaux appartenant à M. Auguste Duplouy, ont été mis sous la surveillance de M. Bertrand, médecin vétérinaire à Roubaix.

Ces animaux, de l'espèce bovine, ont été reconnus atteints de tuberculose.

La vente du lait provenant de ces vaches, a été interdite par le dit arrêté.

L'ACCIDENT DU PATRONAGE SAINT-HENRI. — Les funérailles du pauvre petit bâcleur, César Catel, victime du terrible accident de dimanche dernier, ont eu lieu avant-hier, à dix heures, au milieu d'une affluence considérable.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Carlos Masurel, le nommé Deschamps Eugène, débourreur, 33 ans, demeurant rue Lafontaine, cour Pennel, 7, s'est blessé en marchant sur un clou.

Le docteur Prouvost a déclaré 4 à 6 jours d'incapacité de travail.

— A la Société électrique du Nord, le nommé Maton Henri, électricien, 34 ans, demeurant rue des fabricants, 40, s'est fracturé la jambe droite.

Le docteur Lepers a déclaré 60 jours d'incapacité de travail.

PARTI OUVRIER
Section Roubaisienne

ACTE DE SOLIDARITE. — Les camarades groupés de la 12e section, réunis mardi dernier mai, n'oublient pas dans leur fête leurs frères de misère.

Ils envoient aux grévistes de Monceau la somme de 5 francs, et votent 5 francs pour le monument élevé pour les victimes de Fourmies.

Envoient leur salut révolutionnaire aux vaillants lutteurs russes qui combattent pour la liberté et lèvent la France aux cris de : « Vive la Révolution sociale ! ».

CONFERENCE. — Samedi prochain 4 mai, la section roubaisienne du D. O. F. organise dans la salle des fêtes de la société coopérative « La Paix », une GRANDE REUNION PUBLIQUE ET CONTRADICTOIRE avec le concours assuré des citoyens Liévin Bailleul et Emile Moreau, ancien député.

Ordre du jour : Compte rendu de mandat des conseillers municipaux socialistes.

Les membres de la minorité du Conseil municipal sont invités à assister à cette réunion où la liberté de discussion leur est assurée.

REUNION REMISE. — 3e SECTION. — Le secrétaire de la 3e section, au Palais, au Pile, informe les camarades que la réunion qui devait avoir lieu samedi prochain est remise au samedi suivant, 11 mai.

ÉTAT CIVIL
de Roubaix du 2 mai 101

Naissances. — Marie Demarquette, rue Saint-Joseph, 84. — Léon Vincent, rue du Tilleul, 303. — Liévin Hoste, rue Saint-Hubert, 1. — Suzanne Engels, rue du Tilleul, impasse Ingouville, 7. — Jules Marcy, rue Delespaul, 11. — Georgina Somers, rue du Fléot, 19. — Hélène Deverrewaere, rue du Curtigny, cour Saint-Dominique, 8.

Décès. — Mauriec Oxombre, 13 mois, rue Louis Decottignies, 9. — Marie Vermeersch, 24 ans, boulevard de Metz, cour François, 3. — Hubert Timmermans, 73 ans, rue d'Isly, 60. — Jean Castelain, 69 ans, rue de Barbieux. — Henri Pattyn, 44 ans, Grande Rue, 59.

TOURCOING

AVIS. — A partir de ce jour, le service de correspondance du journal l'*Egalité* sera faite à Tourcoing par le citoyen Maurice Allamel.

Envoyer toutes les communications qui concernent l'*Egalité*, au *Café de la Presse*, 45, rue Desurmont, à Tourcoing.

A L'HOTEL-DE-VILLE. — La commission de la Voirie se réunira le vendredi 3 mai, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, à la Mairie.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Le 30 avril, un aide-tisserand, Leruste Albert, 20 ans, demeurant rue de Gand, 247, travaillant pour le compte de M. Emile Parmentier, fabricant de tapis rue de Paris, s'est enserré l'annulaire droit entre l'échasse et la table de son métier.

D'après le docteur Desbonnets qui l'a soigné, cet accident entraînera une incapacité de travail de 10 jours.

— Le même jour, chez M. Crépelle-Fontaine, constructeur, rue de Nantes, un traceur, Pysson Polydore, demeurant rue de l'Alma, à Roubaix, a eu le genou droit contusionné par la chute d'une barre de fer.

8 jours de repos seront nécessaires pour sa guérison.

— Mardi 30 avril, chez M. Alphonse Pollet, fabricant, rue de Bradford, un apprêteur, Mulliez Gustave, 27 ans, s'est fait un lumbago, en portant une pièce de tissus.

Le docteur Decherf estime que 4 jours de repos seront suffisants pour sa guérison.

ACCIDENT. — Hier jeudi, M. Deherripont, boulanger, rue Nationale, passait avec sa voiture rue Carnot, lorsque son cheval, glissant sur un rail du tramway, tomba.

Le jeune Vandeworde Urbain, 14 ans, au service de M. Deherripont, fut projeté hors de la voiture et reçut, dans sa chûte, quelques contusions à la jambe gauche.

M. le docteur Caudrelier, appelé aussitôt, lui prodigua ses soins, après quoi le blessé fut reconduit au domicile de ses parents, rue du Pont-de-Neuville.

La blessure n'est, heureusement pas grave, cependant quelques jours de repos seront nécessaires pour sa guérison.

ÉTAT CIVIL

ETAT-CIVIL du 1er mai 1901. — *Naissances.* — Loridan Fernand, rue de la Latte, 280. — Coryn Julie, rue Alexandrie, 33. — Paco Madeleine, rue de la Fonderie.

Décès. — Dutriez Herman, 2 ans, rue d'Arcole, 11. — Leclercq Pierre-François, 8 ans, rue du Pont-Rompu, 339.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES SOCIALISTES DE CROIX. — La regrettée citoyenne Paule Mink, connu à Croix pour la propagande qu'elle y est venue faire, il y a déjà bien des années est décédée et maintenant enterrée selon le vœu qu'elle a émis devant un de nos amis qui fut le sien : avoir ses funérailles le 1er mai.

Les télégrammes suivants ont été adressés au citoyen Négro, son mari :

« Le Conseil municipal socialiste et le Parti ouvrier de Croix envoient un dernier salut à la vaillante citoyenne Paule Mink qui vient de s'éteindre.

Le Maire : DESBARBIEUX.

« La Libre-Pensée de Croix s'associe aux regrets exprimés par le socialisme mondial qui vient de perdre Paule Mink.

Le Membre délégué : J. GUYOT.

SE CONSERVER ET EMBELLIR

Par le sel nous pourrons être tous centenaires,
Mais à quoi bon vieillir, si l'on n'est frais et beau ?
Donc, l'adjuvant du sel sera le vrai *Congo*,
Qui conserve à nos traits les grâces printanières.

R. Douglas, au savonnier Victor Vaissier.

Le magasin le plus recommandé pour sa LUNETTERIE, OPTIQUE, Horlogerie, Bijouterie, Maroquinerie, Articles pour fumeurs, Cannes, Parapluies, etc., est *A L'OPTOMETRE, 18 bis, Grande-Rue, ROUBAIX.*

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.**

MÉDECINE PRATIQUE

La poudre Louis Legras a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets de ce remède, qui, sans nuire à l'organisme, comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression, le catarrhe, l'essoufflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée franco contre 2 fr. 10 adresés à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

LE NORD
LILLE
L'Affaire Schotsmans

UNE ARRESTATION

Un de nos confrères du Nord publie l'information suivante :

Les gendarmes de Cambrai ont conduit à la prison militaire le nommé Rollin, déserteur depuis environ quatre ans.

Rollin est un ancien maréchal des logis du 21e dragons, qui fut cassé et envoyé au 4e cuirassiers, à Cambrai, où il déserta.

Rollin, qui vivait sous un faux nom à Lyon, était marié et père de famille.

La gendarmerie l'a interrogé mercredi à diverses reprises.

D'après la rumeur publique, il serait mêlé à l'affaire Schotsmans, de Lille, ce négociant assassiné en chemin de fer, dans les dramatiques et mystérieuses circonstances que l'on sait.

Un estaminet dévalisé
à Canteleu

Dans la nuit du 28 au 29 avril, vers 4 heures, M. Arthur Desoubry, typographe, en rentrant de son travail, s'apercevait que la porte de la cave de l'estaminet de M. Pierre Decorn, « Au Bon Buveur, » 12, rue Dumoulin, à Canteleu, était ouverte. Il réveilla aussitôt le propriétaire, et ensemble ils ils descendirent à la cave. Elle était complètement dévalisée.

Après plusieurs pesées, des malfaiteurs avaient pu faire sauter les verrous, et s'étaient introduits, consommateurs assoiffés.

Ils avaient, en effet, emporté une bonbonne de cognac de 10 litres, une bonbonne de genièvre de 15 litres, une cruche d'amer de 6 litres, une bonbonne d'eau-de-vie de 12 litres, 2 litres de curaçao, 2 litres de sirop de groseille, 1 litre de kirsch, 1 litre d'absinthe, 20 litres de vin, un panier de salade et du beurre.

Les cambrioleurs ont dû faire leur coup entre 2 heures et 4 heures du matin, car M. Auguste Ghesquière, qui est passé devant l'estaminet « Au Bon Buveur » n'a aperçu rien d'anormal.

Une enquête a été ouverte par M. Oscar Coutenier, sous-brigadier de police. Elle est continuée par la gendarmerie de Lille qui est descendue, lundi matin, à Canteleu.

Deux amis

—o—

CONFIDENCES DE FEMMES

Samedi dernier, M. Jérôme était en train d'examiner la façade de son commissariat que l'on repeignait à neuf, lorsqu'il aperçut, dans le jardin qui se trouve derrière le poste du sixième arrondissement, une femme qui pleurait.

Pour être commissaire, on n'en est pas moins homme, et les larmes poussent les femmes à des confidences parfois intéressantes.

M. Jérôme provoqua les confidences. Son espoir ne fut pas déçu. Honni soit qui mal y pense. M. le commissaire du 6e arrondissement apprit seulement que la jolie pleureuse — une jeune femme qui pleure est toujours jolie — comptait dix-huit printemps, qu'elle était couturière, qu'elle avait nom Blanche Hamy, et qu'elle était en possession d'un amant qui venait de la battre. Et cependant, si elle voulait se venger !...

Les commissaires de police sont gens curieux et indiscrets. Quaad on leur fait des confidences, ils ne se contentent jamais de ce que l'on veut bien leur dire ; ils vous pressent de questions, ils vous poussent à en avouer beaucoup plus qu'on ne voudrait.

M. Jérôme, cependant, n'insista pas. Mais le lendemain, il faisait mander en son cabinet Blanche Hamy, et, ce jour-là, il lut plus avant dans le cœur de la jeune couturière.

Il apprit le nom de l'amant de celle-ci, Jean Hekenbosch, son âge, 25 ans, sa profession, journalier. Il apprit que Jean Hekenbosch forçait Blanche Hamy à se livrer à la prostitution pour le plus grand profit de la communauté. Il apprit... Mais que n'apprit-il pas ?

JOLI SIXAIN

Dans la même chambre qu'habitaient au numéro 173 bis de la rue des Sarrazins, Blanche Hamy et son ami, logeaient également deux autres couples.

Les trois hommes et les trois femmes s'étaient, tout dernièrement, associés dans le but de mettre à contribution les magasins avoisinant la place Nouvelle-Aventure. Et depuis quinze jours, ils visitaient régulièrement les merciers, les bonnetiers, les marchands drapiers, les magasins de nouveautés et confections. Ils emportaient, chaque fois, de gros paquets, mais oubliaient non moins régulièrement de solder leurs achats.

La bande visitait également les bijoutiers de la ville. C'étaient les femmes qui, principalement, étaient chargées d'opérer dans ces établissements. Elles s'y rendaient à deux, et demandaient de menus objets de bijouterie, de ce que la condition qu'elles annonçaient par leur mise leur permettait d'acheter.

Pendant que l'on semblait choisir, elles faisaient un joli désordre dans la vitrine du bouliquier, mêlant bagues, chaînes et bracelets. Puis, tandis que l'une d'elles occupait ailleurs les regards du vendeur, l'autre s'appropriait bracelets, chaînes ou bagues.

Tous ces vêtements, tous ces étoffes, tous ces bijoux étaient ensuite vendus ou échangés contre des objets d'une nécessité plus urgente.

ÇA FINIT MAL

Tout a une fin. M. Jérôme en mit une confidences de Blanche Hamy. Ce fut aussi celle des opérations fructueuses de la bande de la rue des Sarrazins.

M. le commissaire de police commença par s'assurer de la personne de son interlocutrice en la faisant conduire au violon. Il se présenta ensuite, accompagné d'agents, au 173 bis de la rue des Sarrazins. Mais les oiseaux avaient fui leur nid.

M. Jérôme put cependant faire procéder à l'arrestation de Jean Hekenbosch. Les quatre autres individus, en fuite, sont recherchés.

Une troisième personne a été arrêtée comme recéleuse : Rosalie Bonnière, femme Hamy, 56 ans, ménagère, demeurant rue de Bailleul, 31. Elle est la mère d'une des femmes habitant 173 bis, rue des Sarrazins.

L'instruction de cette affaire a été confiée à M. Delalé. Il a donné pleins pouvoirs à M. Jérôme pour perquisitionner et faire les recherches chez les négociants et bijoutiers de Lille.

D'après les déclarations de Blanche Hamy, le montant des étoffes et vêtements soustraits s'élèverait à environ 500 francs, et celui des bijoux, à 600 francs. Mais il est probable que les vols sont beaucoup plus importants.

L'enquête continue.

SAVON PARIS-MÉNAGE
pour le linge et pour les laines
Exiger rigoureusement le TITRE

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Le suicide de Loos

Nous avons relaté, il y a quelques jours, une émouvante tentative de suicide qui avait eu pour théâtre, une maison de commerce de Loos et pour victime un négociant, M. Lepers.

Ce dernier a succombé, hier, aux suites des épouvantables blessures qu'il s'était faites, on s'en souvient, avec un canif et des ciseaux.

Les obsèques auront lieu demain samedi.

Elles seront évidemment accompagnées de toutes les pompes que l'Eglise réserve à ses fidèles privilégiés, c'est-à-dire à ceux qui se montrèrent envers elle, les plus généreux.

Donnant, donnant !

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

GREVE GENERALE DES PEINTRES. — Le syndicat des ouvriers peintres envoie aux citoyens Billoo et Parey, du syndicat des ouvriers maçons, tous ses remerciements pour la collecte se montant à la somme de 4 fr. 65, faite en faveur des ouvriers peintres en grève.

PAS-DE-CALAIS

LA POPULATION DU PAS-DE-CALAIS

Les chiffres du recensement de la population dans le Pas-de-Calais sont aujourd'hui définitifs.

Ils accusent sur le recensement de 1896, une augmentation de près de 50,000 habitants, soit exactement de 49,584.

La population du Pas-de-Calais atteint aujourd'hui 949,968 habitants.

Voici quelques particularités à signaler d'un recensement à l'autre :

Arrondissement d'Arras. — (1896) maisons 38,901, ménages 45,595, population 177,333. — (1901) maisons 40,804, ménages 46,142, population 178,448 — Augmentation de la population 1,116.

Arrondissement de Béthune. — (1896) maisons 56,461, ménages 60,413, population 271,562. — (1901) maisons 65,295, ménages 69,435, population 314,170. — Augmentation de la population 42,608.

Arrondissement de Boulogne. — (1896) maisons 35,250, ménages 45,214, population 183,171. — (1901) maisons 39,367, ménages 47,546, population 191,799. — Augmentation de la population 6,628.

Arrondissement de Montreuil. — (1896) maisons 18,192, ménages 18,604, population 77,837. — (1901) maisons 18,593, ménages 18,248, population 77,186. — Diminution de la population 651.

Arrondissement de Saint-Omer. — (1896) maisons 24,514, ménages 28,061, population 115,929.— (1901) maisons 25,851, ménages 27,940, population 114,612. — Diminution de la population 1,317.

Arrondissement de Saint-Pol. — (1896) maisons 17,729, ménages 18,627, population 74,533.— (1901) maisons 17,695, ménages 18,315, population 73,753. — Diminution de la population 800.

Si l'augmentation de la population continue dans les mêmes proportions qu'en ces cinq dernières années, le prochain recensement accusera pour le Pas-de-Calais, une population de un million d'habitants.

DANS L'INTÉRÊT DE VOTRE SANTÉ

Ne prenez jamais d'autre **apéritif** que l'excellent

BANYULS-TRILLES

au Vin vieux de **BANYULS** et au **QUINQUINA**, à faites-en un usage quotidien et régulier.

Il est, d'ailleurs, chaleureusement recommandé par les célébrités médicales.

Dans tous les cafés, les bons Estaminets

et chez les Entrepositaires

Exigez l'étiquette sur la bouteille

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

PROCES DE PRESSE. — Avec notre ami Desberbieux, maire de Croix, et notre confrère l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, représenté par son gérant, M. A. Leclercq, nous étions, mercredi, attraits en justice pour diffamation par voie de la presse, à la requête du sieur Alcide Coutarier, serrurier de sa profession, et vice-président du bureau de bienfaisance de la commune.

L'assignation a été lancée contre notre gérant Pioteix, par laquelle on nous réclame 1000 francs de dommages et intérêts, cinq insertions du jugement, outre les peines qu'il plairait au ministère public de requérir, vise la publication, le 30 mars dernier, dans l'*Egalité* et dans l'*Avenir*, d'une lettre que M. Desbarbieux avait adressée au *Journal de Roubaix*, qui en refusa l'insertion.

A la demande du maire de Croix, nous lui avons accordé l'hospitalité de nos colonnes, pour cette communication ayant trait à une polémique de presse.

Retenu par une indisposition subite, notre collaborateur Pioteix n'a pu se présenter à l'audience. Le tribunal a passé outre aux débats, et, après plaidoiteries de Me Bracker d'Hugo pour le requérant, et de Me Rajat pour l'*Avenir* et l'*Egalité*, il a renvoyé à huitaine le prononcé de son jugement.

FRERES RIVAUX. — Il y a, dans l'affaire Desbucquoy, qui a été jugée jeudi une question de femme qui n'a pas été clairement établie, mais qui ne fait pas de doute. Il s'agit de ce drame sanctant qui, le 22 avril dernier, se tordait, émotionné le hameau du Loup, à Quesnoy-sur-Deûle.

Louis et Julien Desbucquoy, deux frères, y exploitent une petite ferme, avec l'aide d'une servante comme unique servante. Celle-ci a été tour à tour l'objet des prévenances des deux frères, et c'est là que provient la haine qui divise les Desbucquoy. Louis, l'aîné, le maître de la maison, en impose à son frère, et lui cherche noise continuellement. Julien, de son côté, a encore sur le cœur une mésaventure judiciaire qui, l'an passé, lui a valu de la prison et dont il rend en partie responsable Louis.

Le 22 avril, ce dernier reprochait à Julien, qui faisait la fête, de ne pas assez travailler. L'autre prit la mouche, et une discussion se produisit. Soudain, Louis, exaspéré, monta dans sa chambre où il se munit d'un fusil chargé à plomb.

— Je vais te tuer ! cria-t-il à Julien, en épaulant.

L'autre, croyant à une plaisanterie, ne bougea pas, il prit même son air le plus brave, et ...reçut à bout portant toute la charge de plombs dans le côté et dans le bras.

Fort heureusement les dix blessures de Julien, ne furent pas graves, et c'est ce qui évita à Louis une comparution en Cour d'assises pour tentative de meurtre.

Comme excuse, le frère aîné ne trouva que ceci : « Je ne sais plus comment cela s'est passé... »

Me Roche assistait Louis Desbucquoy, poursuivi pour violences. Le prévenu a déjà subi plusieurs condamnations pour des faits analogues. Cette fois malgré les efforts de son défenseur, il s'est entendu infliger deux mois de prison.

AFFAIRES DIVERSES. — Valentin Roose, de Bondues, a commis chez M. Terrin, cultivateur au Bois-Blanc, un vol avec effraction. Sous prétexte de demander l'aumône, il s'est présenté le 25 avril chez le fermier ; puis après avoir pris suffisamment connaissance des lieux, il a réussi à pénétrer sans être vu dans la maison, où il a fracturé la serrure d'un coffre-fort et volé des bijoux et une somme de vingt-cinq francs qui y était déposée.

4 mois de prison à ce dangereux malfaiteurs.

— Alexandre Langlade, de Lille, 2 mois de prison pour contravention à la police des chemins de pulsion chemin de fer, et pour un arrêté d'interdiction de séjour.

— Pour outrage aux gardes Ghestem et Dupont, 15 jours d'emprisonnement à Alfred Gadenne, de Lincelles.

— 20 jours à Eugénie Deroo, de Lille, qui, «pour se faire arrêter », a brisé des vitres au bureau du commissaire.

— Auguste et Arthur Dehaye, des jeunes gens de 21 et 19 ans, ont volé une baladeuse à M. Demunster, marchands de poissons, rue Magenta, à Roubaix, ils en ont vendu les roues pour 6 fr. à un brocanteur. Trois mois au premier, et 4 mois à Arthur, qui est un repris de justice.

— 6 jours de prison à Julie 5 francs d'amende à Emile Leroy, tous deux avec sursis, pour coups, à Armentières.

— Victor Arnout, ancien agent de police d'Armentières, 3 mois de prison, et Auguste Mayeux, 2 mois avec sursis, tous deux pour vol et rebellion en cette ville.

— A Justin Delporte, de Lille, 6 mois de prison, pour vol de bijoux, abus de confiance, filouterie d'auberge et rebellion envers les agents.

— Edouard Lesaffre, 15 ans, et son jeune ami, Louis Dujardin, 13 ans, de Roubaix, se sont introduit, par une fenêtre, dans le domicile de Mme Leflis, marchande de frites, actuellement installée sur le champ de foire de Roubaix, et y ont enlevé une glace, une mandoline et d'autres objets, pour une valeur totale de 120 fr. Le premier, qui a déjà comparu en justice, est envoyé en correction jusqu'à dix-huit ans et demi, et le petit Dujardin remis à sa mère.

— Huit jours avec sursis à Jules Maes et à Amédée Vercruyssen, de Lambersart, pour coups.

SI JEUNESSE SAVAIT...

Si jeunesse savait, elle ménagerait ses forces, afin de ne pas se trouver, dès le seuil de l'âge mûr, réduite à l'aveu d'une impuissance prématurée. Heureusement jeunes et vieux ont à portée de leur main le remède divinement pourât elaoin elaoin elaoin elaoin e qui égale l'homme aux dieux ; c'est un MEDICAMENT POUR USAGE EXTERNE qu'il suffit de demander, à M. le irecteur de la *Pharmacie spéciale*, 66, rue de Rivoli, à Paris, qui l'envoie franco contre mandat de dix francs avec une note manuscrite donnant le mode d'emploi détaillé.

LA MEILLEURE EAU DE TABLE C'EST « OZONA » LA SEULE QUI SOIT STÉRILISÉE

N'ACHETEZ NE VENDEZ AUCUN TITRE Sans consulter M. E. BULTE 35, rue Neuve, ROUBAIX Maison fondée en 1893

La maison a pour principe de ne recommander que de bonnes et anciennes valeurs.

Elle dirige la PETITE EPARGNE dans des placements avantageux en obligations de villes ou en rentes.

Elle indique aux rentiers et aux capitalistes les valeurs industrielles rémunératrices, en même temps que solides.

La Maison N'A AUCUN REPRESENTANT, M. Bulté tenant à conseiller lui-même ses clients, suivant la situation financière de chacun d'eux.

AUX Fabriques Parisiennes 16, Rue du Vieil Abreuvoir, 16 ROUBAIX

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR PREMIÈRE COMMUNION

TOILETTES COMPLÈTES POUR FILLETTES CHEMISES & GILETS BLANCS POUR GARÇONS

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

L'ART de GUÉRIR par LE DERMOTHÉRAPISME Electro-Végétal

Tel est le titre de l'ouvrage qui vient d'être publié sur l'admirable découverte de l'Académie Dermothérapique.

L'étude de chaque groupe de maladies, appuyée de faits de guérison d'une rigoureuse exactitude, atteste la puissance curative du Dermotherapisme qui dispense de l'usage des drogues empoisonnées.

Cette importante brochure, est envoyée GRATUITEMENT par le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 46, rue de Clichy, à Paris, à toutes les personnes qui lui en font la demande ; elle est *indispensable à tous ceux qui souffrent et qui veulent guérir*, quelle que soit la nature de la maladie.

MALADIES INTIMES Traité du Docteur Bienaimé, affections contagieuses, rétrécissements, pertes séminales, impuissance, etc. 380 pages avec figures. 2 francs. Rue Rodier, 25, Paris. Consultations, midi à 9 heures, ou écrire.

Le Gérant : Jean PIOTEIX.

Imprimerie de l'*Egalité*
Lille, 44, Rue de Béthune

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrens, 119, rue Résumur, Paris.

Imprimé sur rotative Derriey à 4 et 6 pages

FEUILLETON DU 3 MAI. — N° 5

LE BIGAME

PAR

Xavier de Montépin

CHAPITRE IV

Le pays des mirages

Gérard fut littéralement ébloui, et, si nos lecteurs veulent bien se rappeler le rapide croquis tracé par nous de la merveilleuse beauté d'Hilda, ils comprendront cet éblouissement.

Pendant la nuit, au moment où il venait de reprendre connaissance, et dans les ténèbres que la petite lampe de cuivre rendait à peine transparentes, le gentilhomme avait cru voir que l'une de ses hôtesses était jeune et d'une tournure svelte et gracieuse, mais de là à soupçonner la beauté complète et foudroyante qui se révélait à lui, il y avait loin.

Hilda — peut-être — n'était pas coquette (nous n'affirmerons rien à cet égard), mais elle était femme, et, à ce titre, elle ne pouvait s'illusionner sur l'impression qu'elle produisait, ni s'empêcher d'en être ravie, car, de son côté, elle trouvait Gérard de Noyal tout à fait à son gré, et, tandis qu'elle profitait du sommeil du jeune homme pour contempler sa figure pâle et patricienne, elle sentait, pour la première fois de sa vie, son cœur battre à coups pressés dans sa poitrine de marbre rose.

— Comment vous trouvez-vous, maintenant, monsieur le chevalier ? — demanda-t-elle d'une voix émue.

— Tout à fait bien, mademoiselle, grâce à vous... — répondit Gérard avec une agitation profonde, — car c'est vous qui m'avez sauvé ? C'est vous qui avez arrêté mon sang ?... Vous qui m'avez recueilli avec la charité d'un ange ? C'est vous qui avez fait tout cela, n'est-ce pas ?

— Suis-je donc si changée depuis cette nuit, — balbutia la jeune fille en souriant et en rougissant à la fois. — Suis-je donc si changée que vous ne puissiez me reconnaître ?...

— Mon cœur vous reconnaît... Votre voix est la même... Mais c'est à peine si j'avais distingué vos traits, et je ne vous devinais pas si belle...

Après un court silence, Gérard ajouta en touchant successivement son front et sa poitrine :

— A présent, votre image est gravée là... et là... et rien au monde, je vous le jure, ne pourrait l'effacer... non rien, pas même la mort, car cette image divine, en mourant, je l'emporterais avec moi...

Ces paroles furent prononcées avec une si vive ardeur que, sans le vouloir, en les écoutant, la jeune fille baissa les yeux.

Gillonne continuait à dormir, et par conséquent n'entendait rien de ce qui se disait dans la mansarde.

Hilda reprit, en détournant la conversation de la voie dans laquelle le chevalier venait de la mettre :

— Je vous avais promis qu'à votre réveil ma mère et moi nous serions d'accord au sujet de ces deux mille livres sans lesquelles vous ne pourriez reprendre vos travaux... — Mon espérance n'a point été déçue... — Ma mère a compris facilement les raisons que je lui donnais... — Tout est convenu entre nous... — Des choses de si haute importance ne doivent point être retardées. — Nous allons, dès aujourd'hui, quitter Paris pour aller trouver la personne qui nous remettra cet argent, mais notre absence sera courte. Avant trois jours, vous pouvez y compter, la somme sera dans vos mains...

— Ah ! — s'écria Gérard avec une exaltation voisine de l'extase. — En ce monde de défiance, de doute, d'incrédulité, j'aurai donc rencontré une âme prête à croire en moi, une âme confiante en mon honneur, et cette âme est celle d'une enfant qu'on voudrait adorer à genoux comme une apparition céleste ! — Le diadème de la beauté rayonne à votre jeune front... A cette couronne j'ajouterai celle de la richesse et de la puissance ! Je vous placerai à de telles hauteurs que c'est à peine si les regards des hommes oseront monter jusqu'à vous !... — Dites-moi votre nom...

— Hilda.

— Eh bien, Hilda, je serai de vous la reine du monde !...

La jeune fille sourit, et son sourire exprimait toutes les joies, toutes les orgueils, tous les enivrements d'un triomphe sûr et prochain.

Cependant, au bout d'une seconde, elle murmura d'un ton enj